

## POLICE MUNICIPALE – JOURNÉE DU 3 FÉVRIER 2024

Cher(e)s Camarades,

Comme vous le savez, des négociations concernant le volet social de la police municipale sont en cours depuis mars 2023.

La fédération y a participé activement, et nos différents représentants ont joué un rôle important, afin d'aboutir à un accord revalorisant leurs statuts et repoussant au passage toutes tentatives de la part du gouvernement d'imposer de nouvelles prérogatives fonctionnelles à leur cadre d'emplois.

La police municipale ne peut, et ne doit pas, se substituer à la police nationale et à la gendarmerie, seules habilitées à assurer des missions régaliennes en ce domaine.

À la suite du remaniement ministériel et à l'absence d'interlocuteur pour la fonction publique et particulièrement pour la territoriale, les négociations en passe d'aboutir ont été stoppées.

Face à ce mépris et ce manque évident de volonté de dialogue social, la fédération a déposé un préavis de grève pour le 3 février prochain.

Nous appelons toutes les structures concernées à organiser et mettre en place les moyens nécessaires, afin de réussir cette mobilisation.

Pour ce faire, vous pouvez vous rapprocher des camarades référents FOPM dans vos régions et vos départements.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Le préavis de grève,
- Un courrier à adresser aux préfets,
- Un argumentaire.

Nous vous adresserons dans les prochains jours une déclaration Force Ouvrière en point d'appui de cette journée d'action.

Amitiés syndicalistes.

Paris, le 26 janvier 2024

Le secrétariat fédéral